



**TRANSAT A.T. INC.**  
**DEUXIÈME RAPPORT TRIMESTRIEL**  
Période terminée le 30 avril 2024

Relations avec les investisseurs  
M. Jean-François Pruneau  
Chef de la direction financière

[relationsinvestisseurs@transat.com](mailto:relationsinvestisseurs@transat.com)

**Symbole boursier**  
TSX: TRZ

## **TABLE DES MATIÈRES**

---

1.	Avertissement en ce qui concerne les déclarations prospectives.....	1
2.	Mesures financières non normalisées selon les IFRS.....	3
3.	Faits saillants financiers.....	6
4.	Aperçu.....	7
5.	Fait saillant du trimestre.....	7
6.	Activités consolidées.....	8
7.	Situation financière, trésorerie et sources de financement.....	14
8.	Autres.....	21
9.	Comptabilité.....	22
10.	Contrôles et procédures.....	23
11.	Indicateurs clés.....	23

## RAPPORT DE GESTION

---

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre clos le 30 avril 2024 par rapport au trimestre clos le 30 avril 2023 et doit être lu avec les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 octobre 2023, les notes afférentes et le rapport annuel de 2023, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2023. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. Sauf indication contraire, l'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 5 juin 2024. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse [www.transat.com](http://www.transat.com) et dans le site SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), dont les lettres d'attestation pour le trimestre clos le 30 avril 2024 et la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2023.

Nos états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »]. Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la section Mesures financières non normalisées selon les IFRS pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « Société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

### 1. AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

---

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société, y compris concernant ses résultats, sa position financière et ses perspectives futures. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives peuvent différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique, l'évolution de la demande compte tenu de la saisonnalité des opérations, les conditions météorologiques extrêmes, les désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'éclosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité des services à destination et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne, le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement, la concurrence, de préserver et de faire croître sa réputation et sa marque, la disponibilité du financement dans le futur, la capacité de la Société de rembourser ses dettes, la capacité de la Société à atténuer de manière adéquate les problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney, les fluctuations des prix du carburant et des taux de change et d'intérêt, la dépendance de la Société envers des fournisseurs clés, la disponibilité et la fluctuation des coûts liés à nos aéronefs, les technologies de l'information et les télécommunications, les risques liés à la cybersécurité, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, la capacité de réduire les coûts d'exploitation, la capacité de la Société d'attirer et de conserver des ressources compétentes, les relations de travail, les négociations des conventions collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, le maintien d'une couverture d'assurance à des niveaux et conditions favorables et à un coût acceptable, ainsi que d'autres risques expliqués en détail à la section Risques et incertitudes du rapport de gestion de notre rapport annuel de 2023.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses sur la conjoncture économique et le marché, ainsi que sur les activités, la situation financière et les opérations de la Société. À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.
- La perspective selon laquelle la Société a apporté un léger ajustement à sa prévision d'augmentation de la capacité disponible pour l'exercice 2024, la faisant passer de 13 % à 11 %.

En faisant ces déclarations, la Société a supposé, entre autres, que les normes et mesures au niveau de la santé et la sécurité du personnel et des voyageurs imposées par les autorités gouvernementales et aéroportuaires seront conformes à celles actuellement en vigueur, que la main-d'œuvre demeurera disponible tant pour la Société, ses fournisseurs ainsi que les entreprises rendant des services aux voyageurs dans les aéroports, que les facilités de crédit et autres modalités de crédit de ses partenaires commerciaux continueront d'être disponibles comme par le passé et que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet et que les prix du carburant, les taux de change, les prix de vente, les coûts d'hôtels et autres coûts demeureront stables, que la Société sera en mesure d'atténuer de manière adéquate les problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion. La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables. Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la Société à cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

## **2. MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS**

---

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. En plus des mesures financières selon les IFRS, la direction utilise d'autres mesures non normalisées selon les IFRS afin de mesurer le rendement opérationnel de la Société. Il est probable qu'on ne puisse comparer les mesures financières non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs, ou celles utilisées par des analystes financiers puisque leurs mesures peuvent avoir des définitions différentes. Les mesures utilisées par la Société ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS.

Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas calculée selon les IFRS, ni reconnue par ces dernières. La direction croit que les mesures financières non normalisées selon les IFRS sont importantes puisqu'elles permettent aux utilisateurs de nos états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de nos opérations récurrentes et les tendances connexes, tout en améliorant la transparence et la clarté de nos résultats opérationnels. La direction croit également que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

En excluant de nos résultats les éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme et/ou qui ne reflètent pas, à notre avis, notre rendement opérationnel de la période, dont la variation de la juste valeur des dérivés, la réévaluation du passif lié aux bons de souscription, les gains (pertes) à la cession d'entreprises et/ou d'actifs, les coûts de restructuration, les radiations et dépréciation d'actifs, la reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, l'amortissement, les gains (pertes) de change, les gains (pertes) sur modification de la dette à long terme et autres éléments inhabituels importants, et en incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période, nous croyons que notre rapport de gestion aide les utilisateurs à mieux analyser nos résultats ainsi que notre capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels. De plus, l'utilisation de mesures non conformes aide les utilisateurs à comparer nos résultats de façon plus pertinente d'une période à l'autre ainsi qu'avec ceux d'autres entreprises de notre secteur.

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société sont les suivantes :

---

<b>Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée) ou BAIIA ajusté</b>	Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement et dépréciation d'actifs, reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, coûts de restructuration et de transaction et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
<b>Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts ou BAI ajusté</b>	Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription, gain (perte) sur modification de la dette à long terme, gain (perte) à la cession d'entreprises, gain sur cession de placement, gain (perte) à la cession d'actifs, coûts de restructuration et de transaction, radiation d'actifs, reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, gain (perte) de change et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
<b>Résultat net ajusté (perte nette ajustée)</b>	Résultat net (perte nette) avant variation de la juste valeur des dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription, gain (perte) sur modification de la dette à long terme, gain (perte) à la cession d'entreprises, gain sur cession de placement, gain (perte) à la cession d'actifs, coûts de restructuration et de transaction, radiation d'actifs, reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, gain (perte) de change, réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts différés et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période, net des impôts y afférents. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat net ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.
<b>Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action</b>	Résultat net ajusté (perte nette ajustée) divisé par le nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation servant au calcul du résultat dilué par action.
<b>Dettes totales</b>	Dettes à long terme plus le montant des obligations locatives, de la subvention publique différée et du passif lié aux bons de souscription, net des coûts de financement reportés associés au financement non garanti CUGE. La direction utilise la dette totale pour évaluer le niveau d'endettement, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.
<b>Dettes totales nettes</b>	Dettes totales (décrites ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie. La dette totale nette est utilisée afin d'évaluer la situation de trésorerie par rapport au niveau d'endettement de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.

---

Les tableaux suivants présentent les rapprochements des mesures financières non normalisées avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2024	2023	2024	2023
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	\$	\$	\$	\$
Résultat (perte) d'exploitation	(15 161)	18 740	(67 590)	(19 363)
Amortissement et dépréciation	54 748	42 763	104 912	83 871
Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise	—	—	(3 112)	—
Coûts de restructuration (renversement)	1 911	(557)	1 977	2 343
Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(3 863)	(4 802)	(7 177)	(7 376)
<b>Résultat d'exploitation ajusté</b>	<b>37 635</b>	<b>56 144</b>	<b>29 010</b>	<b>59 475</b>
Perte avant charge d'impôts	(54 024)	(29 072)	(115 063)	(85 730)
Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise	—	—	(3 112)	—
Coûts de restructuration (renversement)	1 911	(557)	1 977	2 343
Variation de la juste valeur des dérivés	(4 978)	13 949	17 181	23 870
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	(6 236)	(3 234)	5 511	6 905
Perte (gain) de change	28 170	15 867	(13 957)	(6 962)
Gain sur cession de placement	—	—	(5 784)	—
Gain sur cession d'actifs	—	—	—	(2 511)
Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(3 863)	(4 802)	(7 177)	(7 376)
<b>Perte ajustée avant charge d'impôts</b>	<b>(39 020)</b>	<b>(7 849)</b>	<b>(120 424)</b>	<b>(69 461)</b>
Perte nette	(54 387)	(29 180)	(115 364)	(85 790)
Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise	—	—	(3 112)	—
Coûts de restructuration (renversement)	1 911	(557)	1 977	2 343
Variation de la juste valeur des dérivés	(4 978)	13 949	17 181	23 870
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	(6 236)	(3 234)	5 511	6 905
Perte (gain) de change	28 170	15 867	(13 957)	(6 962)
Gain sur cession de placement	—	—	(5 784)	—
Gain sur cession d'actifs	—	—	—	(2 511)
Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(3 863)	(4 802)	(7 177)	(7 376)
<b>Perte nette ajustée</b>	<b>(39 383)</b>	<b>(7 957)</b>	<b>(120 725)</b>	<b>(69 521)</b>
Perte nette ajustée	(39 383)	(7 957)	(120 725)	(69 521)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	38 713	38 222	38 645	38 153
<b>Perte nette ajustée par action</b>	<b>(1,02)</b>	<b>(0,21)</b>	<b>(3,12)</b>	<b>(1,82)</b>
			<b>Au 30 avril 2024</b>	<b>Au 31 octobre 2023</b>
(en milliers de dollars)			\$	\$
Dettes à long terme			646 814	669 145
Subvention publique différée			134 182	146 634
Passif lié aux bons de souscription			26 327	20 816
Obligations locatives			1 136 161	1 221 451
<b>Dettes totales</b>			<b>1 943 484</b>	<b>2 058 046</b>
Dettes totales			1 943 484	2 058 046
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(528 886)	(435 647)
<b>Dettes totales nettes</b>			<b>1 414 598</b>	<b>1 622 399</b>

### 3. FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 avril				Semestres clos les 30 avril			
	2024 \$	2023 \$	Écart \$	Écart %	2024 \$	2023 \$	Écart \$	Écart %
<b>États des résultats consolidés</b>								
Revenus	973 204	870 111	103 093	11,8	1 758 702	1 537 568	221 134	14,4
Résultat (perte) d'exploitation	(15 161)	18 740	(33 901)	(180,9)	(67 590)	(19 363)	(48 227)	(249,1)
Perte nette	(54 387)	(29 180)	(25 207)	(86,4)	(115 364)	(85 790)	(29 574)	(34,5)
Perte de base par action	(1,40)	(0,76)	(0,64)	(84,2)	(2,99)	(2,25)	(0,74)	(32,9)
Perte diluée par action	(1,40)	(0,76)	(0,64)	(84,2)	(2,99)	(2,25)	(0,74)	(32,9)
Résultat d'exploitation ajusté <sup>1</sup>	37 635	56 144	(18 509)	(33,0)	29 010	59 475	(30 465)	(51,2)
Perte nette ajustée <sup>1</sup>	(39 383)	(7 957)	(31 426)	(394,9)	(120 725)	(69 521)	(51 204)	(73,7)
Perte nette ajustée par action <sup>1</sup>	(1,02)	(0,21)	(0,81)	(385,7)	(3,12)	(1,82)	(1,30)	(71,4)
<b>États des flux de trésorerie consolidés</b>								
Activités opérationnelles	183 216	190 559	(7 343)	(3,9)	293 918	385 647	(91 729)	(23,8)
Activités d'investissement	(31 247)	(7 279)	(23 968)	(329,3)	(59 992)	(17 760)	(42 232)	(237,8)
Activités de financement	(77 986)	(28 698)	(49 288)	(171,7)	(141 136)	(69 005)	(72 131)	(104,5)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	1 617	1 268	349	27,5	449	2 145	(1 696)	(79,1)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	75 600	155 850	(80 250)	(51,5)	93 239	301 027	(207 788)	(69,0)
<b>États de la situation financière consolidés</b>								
Trésorerie et équivalents de trésorerie					528 886	435 647	93 239	21,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (courant et non courant)					294 813	450 752	(155 939)	(34,6)
					823 699	886 399	(62 700)	(7,1)
Actif total					2 562 212	2 569 370	(7 158)	(0,3)
Dette (courant et non courant)					646 814	669 145	(22 331)	(3,3)
Dette totale <sup>1</sup>					1 943 484	2 058 046	(114 562)	(5,6)
Dette totale nette <sup>1</sup>					1 414 598	1 622 399	(207 801)	(12,8)

<sup>1</sup> Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS



## **4. APERÇU**

---

### **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Fondée à Montréal il y a 36 ans, Transat est un joueur phare du voyage loisir. Connu en tant que transporteur aérien sous la marque Air Transat, Transat regroupe aussi des entités spécialisées en tant que voyageurs et d'autres dans la distribution au détail de produits de voyages vacances. L'ensemble de son offre comprend des produits et des services pour découvrir une multitude de destinations internationales, principalement en Europe et les Caraïbes, avec des visées de croissance vers l'Amérique du Sud et l'Afrique du Nord.

Son siège social est situé à Montréal, avec des places d'affaires en France et au Royaume-Uni, ainsi que dans les Caraïbes. Sa ligne aérienne, Air Transat, occupe une place importante sur les plateformes aéroportuaires de l'Aéroport international Montréal-Trudeau (YUL) et de l'Aéroport Pearson (YYZ). Transat compte plus de 5 000 personnes à son emploi qui partagent la même raison d'être, soit de réduire les distances qui nous séparent.

Élue par la clientèle meilleure compagnie aérienne loisirs au monde aux World Airline Awards 2023 de Skytrax, Air Transat est reconnue pour l'excellence de son service à la clientèle.

## **5. FAIT SAILLANT DU TRIMESTRE**

---

### **FINANCEMENT**

Le 26 avril 2024, la Société a renégocié son entente de financement garantie CUGE d'un montant de principal de 41,4 millions \$ ainsi que son entente de crédit à terme rotatif de 50,0 millions \$ aux fins de ses opérations afin, entre autres, de prolonger leur date d'échéance au 1<sup>er</sup> février 2026 (précédemment 29 avril 2025).

La Société a de plus remboursé par anticipation le solde de principal à rembourser de 36,3 millions \$ de son entente de crédit subordonnée aux fins de ses opérations qui venait à échéance le 29 avril 2025.

## 6. ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 avril				Semestres clos les 30 avril			
	2024 \$	2023 \$	Écart \$	Écart %	2024 \$	2023 \$	Écart \$	Écart %
<b>Revenus</b>	<b>973 204</b>	870 111	103 093	11,8	<b>1 758 702</b>	1 537 568	221 134	14,4
<b>Charges d'exploitation</b>								
Coûts liés à la prestation de services touristiques	<b>366 994</b>	307 516	59 478	19,3	<b>636 092</b>	533 344	102 748	19,3
Carburant d'aéronefs	<b>150 574</b>	154 624	(4 050)	(2,6)	<b>285 993</b>	291 839	(5 846)	(2,0)
Salaires et avantages du personnel	<b>139 604</b>	107 006	32 598	30,5	<b>263 113</b>	208 432	54 681	26,2
Frais de vente et de distribution	<b>78 115</b>	69 473	8 642	12,4	<b>140 096</b>	119 850	20 246	16,9
Frais d'aéroports et de navigation	<b>48 321</b>	41 525	6 796	16,4	<b>94 356</b>	78 277	16 079	20,5
Entretien d'aéronefs	<b>38 082</b>	34 783	3 299	9,5	<b>95 160</b>	73 408	21 752	29,6
Loyer d'aéronefs	<b>4 614</b>	3 836	778	20,3	<b>11 401</b>	5 823	5 578	95,8
Autres coûts aériens	<b>71 105</b>	60 420	10 685	17,7	<b>133 704</b>	105 916	27 788	26,2
Autres	<b>34 297</b>	30 075	4 222	14,0	<b>62 730</b>	54 317	8 413	15,5
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	—	(93)	93	100,0	<b>(130)</b>	(489)	359	73,4
Amortissement et dépréciation	<b>54 748</b>	42 763	11 985	28,0	<b>104 912</b>	83 871	21 041	25,1
Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise	—	—	—	—	<b>(3 112)</b>	—	(3 112)	100,0
Coûts de restructuration (renversement)	<b>1 911</b>	(557)	2 468	443,1	<b>1 977</b>	2 343	(366)	(15,6)
	<b>988 365</b>	851 371	136 994	16,1	<b>1 826 292</b>	1 556 931	269 361	17,3
<b>Résultat (perte) d'exploitation</b>	<b>(15 161)</b>	18 740	(33 901)	(180,9)	<b>(67 590)</b>	(19 363)	(48 227)	(249,1)
Coûts de financement	<b>34 714</b>	32 675	2 039	6,2	<b>70 354</b>	64 888	5 466	8,4
Revenus du financement	<b>(12 807)</b>	(11 445)	(1 362)	(11,9)	<b>(25 832)</b>	(19 823)	(6 009)	(30,3)
Variation de la juste valeur des dérivés	<b>(4 978)</b>	13 949	(18 927)	(135,7)	<b>17 181</b>	23 870	(6 689)	(28,0)
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	<b>(6 236)</b>	(3 234)	(3 002)	(92,8)	<b>5 511</b>	6 905	(1 394)	(20,2)
Perte (gain) de change	<b>28 170</b>	15 867	12 303	77,5	<b>(13 957)</b>	(6 962)	(6 995)	(100,5)
Gain sur cession de placement	—	—	—	—	<b>(5 784)</b>	—	(5 784)	100,0
Gain sur cession d'actifs	—	—	—	—	—	(2 511)	2 511	100,0
<b>Perte avant charge d'impôts</b>	<b>(54 024)</b>	(29 072)	(24 952)	(85,8)	<b>(115 063)</b>	(85 730)	(29 333)	(34,2)
<b>Impôts sur le résultat (récupération)</b>								
Exigibles	<b>652</b>	266	386	145,1	<b>1 053</b>	520	533	102,5
Différés	<b>(289)</b>	(158)	(131)	(82,9)	<b>(752)</b>	(460)	(292)	(63,5)
	<b>363</b>	108	255	236,1	<b>301</b>	60	241	401,7
<b>Perte nette de la période</b>	<b>(54 387)</b>	(29 180)	(25 207)	(86,4)	<b>(115 364)</b>	(85 790)	(29 574)	(34,5)

## REVENUS

Nous tirons nos revenus du transport aérien, des voyageurs expéditifs, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Pour le trimestre clos le 30 avril 2024, nos revenus ont augmenté de 103,1 millions \$ (11,8 %), par rapport à 2023. Cette augmentation est attribuable à une hausse de 12 % du trafic comparativement au trimestre correspondant de 2023. Pour le trimestre, sur l'ensemble du réseau, la capacité offerte a augmenté de 13 % comparativement à celle mise en marché en 2023, alors que celle sur les routes Sud, le principal marché durant cette période, a également augmenté de 13 %. L'augmentation des revenus a toutefois été freinée par les inefficiences découlant des problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney sur la gestion des revenus, par la hausse de la concurrence et par le ralentissement économique qui ont entraîné une pression à la baisse sur les revenus aériens unitaires qui, exprimés en revenu par passager-mille (ou « yield »), ont affiché une baisse de 7,5 %. Pour l'ensemble de nos marchés, nous avons affiché un coefficient d'occupation de 85,5 %, comparativement à 86,1 % en 2023.

Pour le semestre clos le 30 avril, nos revenus ont augmenté de 221,1 millions \$ (14,4%), par rapport à 2023. Cette hausse témoigne d'une reprise de la demande. Pour le semestre, sur l'ensemble du réseau, la capacité offerte a augmenté de 19 % comparativement à celle mise en marché en 2023, alors que celle sur les routes Sud, le principal marché durant cette période, a augmenté de 20 %. Dans l'ensemble, le trafic a été supérieur de 16 % à celui de la période correspondante de 2023. L'augmentation des revenus a toutefois été freinée par les menaces de grève, par les inefficiences découlant des problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney sur la gestion des revenus, par la hausse de la concurrence et par le ralentissement économique. Nos revenus aériens unitaires, exprimés en revenu par passager-mille (ou « yield »), ont affiché une baisse de 5,6 %. Pour l'ensemble de nos marchés, nous avons affiché un coefficient d'occupation de 82,9 %, comparativement à 85,0 % en 2023.

## CHARGES D'EXPLOITATION

Nos charges d'exploitation totales ont augmenté de 137,0 millions \$ (16,1 %) pour le trimestre et de 269,4 millions \$ (17,3 %) pour le semestre par rapport à 2023. Ces augmentations sont attribuables à la hausse de notre capacité mise en marché par rapport aux périodes correspondantes de 2023 ainsi que par les coûts engendrés par l'enjeu des problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney, dont ceux concernant la location d'aéronefs supplémentaires durant le semestre pour combler la capacité des trois aéronefs actuellement immobilisés.

### Coûts liés à la prestation de services touristiques

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent principalement le coût des chambres d'hôtels ainsi que les coûts de transfert et d'excursions. Comparativement à 2023, ces coûts ont augmenté de 59,5 millions \$ (19,3 %) pour le trimestre et de 102,7 millions \$ (19,3 %) pour le semestre. Ces augmentations sont principalement liées à la hausse du nombre de forfaits vendus par rapport à 2023.

### Carburant d'aéronefs

La dépense de carburant d'aéronefs a diminué de 4,0 millions \$ (2,6 %) au cours du trimestre. Cette diminution résulte principalement de la baisse des prix du carburant de 11 %, comparativement à la période correspondante de 2023, partiellement compensée par l'augmentation du volume de litres consommés en raison de la hausse de la capacité.

Pour le semestre, la dépense de carburant d'aéronefs a diminué de 5,8 millions \$ (2,0 %). Cette diminution résulte principalement de la baisse des prix du carburant de 14 %, comparativement à la période correspondante de 2023, partiellement compensée par l'augmentation du volume de litres consommés en raison de la hausse de la capacité.

### Salaires et avantages du personnel

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 32,6 millions \$ (30,5 %) pour le trimestre et de 54,7 millions \$ (26,2 %) pour le semestre, comparativement à 2023. Ces hausses sont principalement attribuables à l'accroissement du nombre d'employés afin de soutenir la hausse de notre capacité.

## Frais de vente et de distribution

Les frais de vente et de distribution comprennent les commissions versées aux agences de voyages, les frais de carte de crédit, les frais de distribution et les frais de commercialisation. Les frais de vente et de distribution ont augmenté de 8,6 millions \$ (12,4 %) au cours du trimestre et de 20,2 millions \$ (16,9 %) au cours du semestre, comparativement à 2023. Ces augmentations découlent de la hausse de notre volume d'activités et des dépenses de marketing.

## Frais d'aéroports et de navigation

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Ces frais ont augmenté de 6,8 millions \$ (16,4 %) au cours du trimestre et de 16,1 millions \$ (20,5 %) au cours le semestre, comparativement à 2023. Ces augmentations sont principalement attribuables à l'augmentation de la capacité mise en marché comparativement à 2023 ainsi qu'à la hausse des prix.

## Entretien d'aéronefs

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais non capitalisables engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules sur les aéronefs, ainsi qu'en lien avec la provision pour conditions de retour. Comparativement à 2023, ces dépenses ont augmenté de 3,3 millions \$ (9,5 %) au cours du trimestre et de 21,8 millions \$ (29,6 %) pour le semestre. Ces augmentations sont principalement dues à la hausse de la capacité mise en marché par rapport à 2023 et par la hausse des entretiens effectués conformément aux plans de maintenance des constructeurs, partiellement compensée par l'incidence favorable des changements de certaines hypothèses liées à la provision pour conditions de retour.

## Loyer d'aéronefs

Les loyers d'aéronefs correspondent aux loyers variables d'aéronefs ainsi qu'à ceux liés à des baux à court terme. Comparativement à 2023, ces dépenses ont augmenté de 0,8 million \$ (20,3 %) au cours du trimestre et de 5,6 millions \$ (95,8 %) pour le semestre. Ces augmentations résultent de la location de cinq aéronefs pour la saison d'hiver en raison de l'enjeu lié aux problèmes des moteurs GTF de Pratt & Whitney et du retard dans la livraison des Airbus A321LR, comparativement à la location deux aéronefs en 2023.

## Autres coûts aériens

Les autres coûts aériens sont principalement composés des frais de manutention, des dépenses d'équipage, des frais de commissariat et d'autres frais liés aux opérations aériennes. Les autres coûts aériens ont augmenté de 10,7 millions \$ (17,7 %) au cours du trimestre et de 27,8 millions \$ (26,2 %) au cours du semestre, comparativement à 2023. Ces augmentations sont principalement dues à une hausse de notre capacité par rapport à 2023 ainsi qu'en raison de l'enjeu lié aux problèmes des moteurs GTF de Pratt & Whitney.

## Autres

Les autres frais ont augmenté de 4,2 millions \$ (14,0 %) au cours du trimestre et de 8,4 millions \$ (15,5 %) au cours du semestre, comparativement à 2023. Ces hausses découlent de la hausse de notre volume d'activités par rapport à 2023.

## Quote-part du résultat net d'une coentreprise

Notre quote-part du résultat net d'une coentreprise correspond à notre quote-part du résultat net de Desarrollo Transimar, notre coentreprise en hôtellerie. Pour le semestre, notre quote-part du résultat net s'élève à 0,1 million \$, comparativement à 0,5 million \$ pour 2023. Le 9 janvier 2024, la Société a cédé sa participation de 50 % dans Desarrollo Transimar à son coactionnaire (voir section *Gain sur cession de placement*).

## Amortissement et dépréciation

L'amortissement inclut l'amortissement et les pertes de valeurs attribuables aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles. L'amortissement a augmenté de 12,0 millions \$ (28,0 %) au cours du deuxième trimestre et de 21,0 millions \$ (25,1 %) au cours du premier semestre, comparativement à 2023. Ces augmentations sont principalement attribuables à l'entrée en service d'un Airbus A330, trois Airbus A321LR et d'un A321ceo en 2023.

## Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise

Préalablement à la clôture de la transaction de vente de sa participation dans une coentreprise conclue au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, la Société a comptabilisé une reprise de dépréciation de 3,1 millions \$, correspondant au cumul des pertes de valeurs comptabilisées liées à son placement dans une coentreprise.

## Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration correspondent aux indemnités de cessation d'emploi et aux coûts de réinstallation du personnel liés, entre autres, à la fermeture de la base de Vancouver et à la restructuration de certains services au sein de la Société. La Société a enregistré des coûts de restructuration de 1,9 millions \$ au cours du trimestre terminé le 30 avril 2024, comparativement à un renversement de provision pour indemnités de cessation d'emploi de 0,6 millions \$ en 2023. Pour le semestre terminé le 30 avril 2024, les coûts de restructuration incluent une charge pour indemnités de cessation d'emploi de 2,0 million \$, comparativement à une charge de 2,3 millions \$ pour 2023.

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 15,2 millions \$ au cours du deuxième trimestre, comparativement à un résultat d'exploitation de 18,7 millions \$ en 2023. Pour le semestre, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 67,6 millions \$, comparativement à 19,4 millions \$ en 2023.

Pour le trimestre et le semestre, la détérioration de notre résultat d'exploitation découle des coûts supplémentaires résultant de l'enjeu lié aux problèmes des moteurs GTF de Pratt & Whitney, des menaces de grève, principalement au cours du premier trimestre, qui ont nui aux ventes et aux réservations, ainsi que de la hausse de la concurrence et du ralentissement économique qui ont exercé une pression à la baisse sur nos revenus aériens unitaires.

Au cours du deuxième trimestre, nous avons affiché un résultat d'exploitation ajusté de 37,6 millions \$, comparativement à 56,1 millions \$ en 2023. Pour le semestre, nous avons affiché un résultat d'exploitation ajusté de 29,0 millions \$, comparativement à 59,5 millions \$ en 2023.

## AUTRES CHARGES ET REVENUS

### Coûts de financement

Les coûts de financement incluent les intérêts sur l'obligation locative, la dette à long terme et autres intérêts, les frais d'attente, les frais de mise en place ainsi que les frais financiers, nets des produits de la subvention publique différée.

Les coûts de financement ont augmenté de 2,0 millions \$ (6,2 %) pour le deuxième trimestre et de 5,5 millions \$ (8,4 %) pour le semestre, comparativement à 2023. La hausse est due à l'augmentation des obligations locatives, principalement en raison de l'ajout de sept nouveaux baux d'aéronefs en 2023, et à l'augmentation des taux d'intérêt.

### Revenus de financement

Les revenus de financement ont augmenté de 1,4 million \$ (11,9 %) au cours du deuxième trimestre et de 6,0 millions \$ (30,3 %) pour le semestre, comparativement à 2023, en raison de la hausse des taux d'intérêt et de la hausse des soldes moyens de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

## Variation de la juste valeur des dérivés

La variation de la juste valeur des dérivés correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille des instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la Société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant et des taux de change.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2024, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés au carburant d'aéronefs et aux devises a augmenté de 5,0 millions \$. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux devises en raison de la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2024, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés au carburant d'aéronefs et aux devises a diminué de 17,2 millions \$. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés au carburant d'aéronefs et aux devises due à la baisse des prix du carburant ainsi qu'en raison de l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain.

## Réévaluation du passif lié aux bons de souscription

La réévaluation du passif lié aux bons de souscription représente la variation de la juste valeur des bons de souscription au cours de la période.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2024, la juste valeur des bons de souscriptions a diminué de 6,2 millions \$, principalement en raison de la diminution du cours de clôture de l'action. Pour le semestre, la juste valeur des bons de souscription a augmenté de 5,5 millions \$, principalement en raison de l'augmentation du cours de clôture de l'action de 3,01 \$ à 3,60 \$ entre le 31 octobre 2023 et le 30 avril 2024.

## Perte (gain) de change

Au cours du trimestre, nous avons affiché une perte de change de 28,2 millions \$, comparativement à 15,9 millions \$ en 2023. Pour le trimestre, la perte de change est principalement attribuable à l'effet défavorable des taux de change sur les obligations locatives liées aux aéronefs, à la suite de la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain.

Pour le semestre, nous avons affiché un gain de change de 14,0 millions \$, comparativement à 7,0 millions \$ en 2023. Pour le semestre, le gain de change est principalement attribuable à l'effet favorable des taux de change sur les obligations locatives liées aux aéronefs, à la suite de l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain.

## Gain sur cession de placement

Le 9 janvier 2024, la Société a clôturé l'accord de vente et d'achat de sa participation de 50% dans Desarrollo Transimar, une société mexicaine exploitant un hôtel, le Armony Luxury Resort & Spa pour un montant de 15,5 millions \$ US, [20,7 millions \$]. À la suite de cette transaction, la Société a enregistré un gain sur cession de placement de 5,8 millions \$.

## Gain sur cession d'actifs

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2023, le gain sur cession d'actif de 2,5 millions \$ découle du retour au bailleur d'un Boeing 737-800. Ce gain résulte principalement du renversement du solde d'obligations locatives y afférent. La valeur comptable des actifs liés au droit d'utilisation pour ce bail d'aéronef avait été entièrement dépréciée au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

## IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 0,4 million \$ pour le deuxième trimestre, comparativement à 0,1 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le semestre, notre charge d'impôts sur le résultat s'élève à 0,3 million \$, en regard de 0,1 million \$ en 2023.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, la Société a cessé de comptabiliser des actifs d'impôts différés et réduit la valeur comptable des soldes d'actifs d'impôts différés liés à ses opérations canadiennes dont elle n'était plus en mesure de justifier la comptabilisation conformément aux normes IFRS. Ainsi, au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2024, les actifs d'impôts différés des filiales canadiennes n'ont donc pas été comptabilisés.

## RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT NET AJUSTÉ

En tenant compte des éléments présentés dans la section Activités consolidées pour le deuxième trimestre de 2024, notre perte nette s'est établie à 54,4 millions \$, soit 1,40 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 29,2 millions \$, soit 0,76 \$ par action (de base et diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat par action pour le deuxième trimestre, a été de 38 713 000 (de base et dilué), comparativement à 38 222 000 (de base et dilué) pour le trimestre correspondant de 2023.

Pour le semestre, notre perte nette s'est établie à 115,4 millions \$, soit 2,99 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 85,8 millions \$, soit 2,25 \$ par action (de base et diluée) lors de la période correspondante de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat par action pour le premier semestre, a été de 38 645 000 (de base et dilué), comparativement à 38 153 000 (de base et dilué) pour la période correspondante de 2023.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2024, notre perte nette ajustée s'est établie à 39,4 millions \$ (1,02 \$ par action) et 120,7 millions \$ (3,12 \$ par action), respectivement, comparativement à une perte nette ajustée de 8,0 millions \$ (0,21 \$ par action) et 69,5 millions \$ (1,82 \$ par action) pour les périodes correspondantes de 2023.

## PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Pour tous les trimestres présentés, la hausse des revenus est principalement attribuable à une reprise des activités. En 2022, les revenus de la Société reflétaient le déploiement d'un programme réduit pour la saison estivale.

Pour l'hiver 2024 (T1 et T2), la diminution de notre résultat d'exploitation découle des coûts supplémentaires occasionnés par l'enjeu lié aux problèmes des moteurs GTF de Pratt & Whitney, des menaces de grève ainsi que de la hausse de la concurrence et du ralentissement économique qui ont nui à nos revenus aériens unitaires, lesquels ont affiché une baisse supérieure à celle des coûts unitaires. Pour la saison d'été 2023 (T3 et T4), l'amélioration de notre résultat d'exploitation par rapport à 2022 découle de la reprise de nos activités, du retour de la demande, de la hausse des revenus aériens unitaires et de la diminution des prix du carburant, partiellement atténués par la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

<b>Principales informations financières trimestrielles non auditées</b>								
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	<b>T3-2022</b>	<b>T4-2022</b>	<b>T1-2023</b>	<b>T2-2023</b>	<b>T3-2023</b>	<b>T4-2023</b>	<b>T1-2024</b>	<b>T2-2024</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Revenus	508 304	573 139	667 457	870 111	<b>746 317</b>	<b>764 467</b>	<b>785 498</b>	<b>973 204</b>
Résultat (perte) d'exploitation	(93 218)	(48 848)	(38 103)	18 740	<b>64 375</b>	<b>44 721</b>	<b>(52 429)</b>	<b>(15 161)</b>
Résultat net (perte nette)	(106 472)	(126 231)	(56 610)	(29 180)	<b>57 303</b>	<b>3 195</b>	<b>(60 977)</b>	<b>(54 387)</b>
Résultat (perte) de base par action	(2,82)	(3,32)	(1,49)	(0,76)	<b>1,49</b>	<b>0,08</b>	<b>(1,58)</b>	<b>(1,40)</b>
Résultat (perte) dilué(e) par action	(2,82)	(3,32)	(1,49)	(0,76)	<b>1,49</b>	<b>0,08</b>	<b>(1,58)</b>	<b>(1,40)</b>
Résultat (perte) d'exploitation ajusté(e) <sup>1</sup>	(57 824)	(11 545)	3 331	56 144	<b>114 782</b>	<b>89 007</b>	<b>(8 625)</b>	<b>37 635</b>
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) <sup>1</sup>	(120 901)	(75 930)	(61 564)	(7 957)	<b>42 302</b>	<b>15 676</b>	<b>(81 342)</b>	<b>(39 383)</b>
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action <sup>1</sup>	(3,20)	(2,00)	(1,62)	(0,21)	<b>1,10</b>	<b>0,41</b>	<b>(2,11)</b>	<b>(1,02)</b>

<sup>1</sup> Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

## 7. SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

### SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Au 30 avril 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 528,9 millions \$, comparativement à 435,6 millions \$ au 31 octobre 2023. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 294,8 millions \$ à la fin du deuxième trimestre de 2024, comparativement à 450,8 millions \$ au 31 octobre 2023. Notre état de la situation financière témoigne d'un fonds de roulement déficitaire de 283,2 millions \$, soit un ratio de 0,81, par rapport à un fonds de roulement déficitaire de 57,7 millions \$ et un ratio de 0,95 au 31 octobre 2023.

L'actif total a diminué de 7,2 millions \$ (0,3 %), passant de 2 569,4 millions \$ le 31 octobre 2023 à 2 562,2 millions \$ le 30 avril 2024. Cette baisse est expliquée dans le tableau de la situation financière présenté plus loin. Les capitaux propres ont diminué de 114,1 millions \$, passant de capitaux propres négatifs de 779,0 millions \$ au 31 octobre 2023 à 893,2 millions \$ au 30 avril 2024. Cette baisse découle principalement de la perte nette de 115,4 millions \$.

(en milliers de dollars)	30 avril 2024 \$	31 octobre 2023 \$	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
<b>Actif</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>528 886</b>	435 647	93 239	Se reporter à la section Flux de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	<b>294 813</b>	450 752	(155 939)	Saisonnalité des opérations
Clients et autres débiteurs	<b>147 204</b>	138 675	8 529	Augmentation des soldes d'encaisse bailleur à recevoir à la suite de réclamations liées à des entretiens effectués et augmentation des sommes à recevoir des processeurs de cartes de crédit
Impôts sur le résultat à recevoir	<b>698</b>	598	100	Aucun écart important
Stocks	<b>40 262</b>	33 735	6 527	Augmentation de l'inventaire de pièces d'aéronefs
Charges payées d'avance	<b>52 422</b>	38 113	14 309	Saisonnalité des opérations combinée à une augmentation du volume d'activité
Dépôts	<b>397 344</b>	322 805	74 539	Augmentation des dépôts auprès de processeurs de cartes de crédits et des dépôts liés aux entretiens d'aéronefs
Actifs d'impôt différé	<b>1 749</b>	1 047	702	Comptabilisation d'actifs d'impôt différé par certaines filiales étrangères
Immobilisations corporelles	<b>1 065 943</b>	1 083 109	(17 166)	Amortissement de la période partiellement compensé par les acquisitions, principalement des travaux d'entretien d'aéronef admissibles
Immobilisations incorporelles	<b>13 637</b>	14 771	(1 134)	Amortissement de la période partiellement compensé par les acquisitions
Instruments financiers dérivés	<b>19 254</b>	38 321	(19 067)	Variation défavorable des dérivés liés au carburant et aux devises contractés
Placement	—	11 797	(11 797)	Cession de la coentreprise



(en milliers de dollars)	30 avril 2024 \$	31 octobre 2023 \$	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
<b>Passif</b>				
Fournisseurs et autres créditeurs	400 415	319 764	80 651	Saisonnalité des opérations combinée à une augmentation du volume des activités
Impôts sur le résultat à payer	1 214	416	798	Aucun écart important
Dépôts de clients et revenus différés	896 874	754 176	142 698	Saisonnalité des opérations combinée à une augmentation du volume des activités
Instruments financiers dérivés	8 097	17 158	(9 061)	Variation favorable des dérivés liés au carburant et aux devises contractés
Dette à long terme et obligations locatives	1 782 975	1 890 596	(107 621)	Principalement en raison des remboursements de capital et de l'appréciation du dollar par rapport à la devise américaine
Provision pour conditions de retour	182 748	177 832	4 916	Augmentation principalement liée au passage du temps, compensée par des changements d'estimations et par l'appréciation du dollar par rapport à la devise américaine
Passif lié aux bons de souscription	26 327	20 816	5 511	Augmentation de la juste valeur au cours de la période en raison de la variation du cours de l'action de la Société
Subvention publique différée	134 182	146 634	(12 452)	Produits tirés des subventions publiques de la période selon la méthode du taux d'intérêt effectif
Passif lié aux avantages du personnel	22 543	20 961	1 582	Amendements à certaines ententes de retraite
Passifs d'impôt différé	12	56	(44)	Aucun écart important
<b>Capitaux propres</b>				
Capital-actions	224 362	223 450	912	Émissions sur le capital autorisé
Provision pour paiements fondés sur des actions	16 184	16 329	(145)	Renversement de la charge liée aux paiements fondés sur des actions
Déficit	(1 123 816)	(1 008 452)	(115 364)	Perte nette
Montant cumulé des écarts de change	(9 905)	(10 366)	461	Gain de change sur conversion des états financiers de filiales étrangères

## FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 avril			Semestres clos les 30 avril		
	2024 \$	2023 \$	Écart \$	2024 \$	2023 \$	Écart \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	183 216	190 559	(7 343)	293 918	385 647	(91 729)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(31 247)	(7 279)	(23 968)	(59 992)	(17 760)	(42 232)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(77 986)	(28 698)	(49 288)	(141 136)	(69 005)	(72 131)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	1 617	1 268	349	449	2 145	(1 696)
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>75 600</b>	<b>155 850</b>	<b>(80 250)</b>	<b>93 239</b>	<b>301 027</b>	<b>(207 788)</b>

## Activités d'exploitation

Au cours du deuxième trimestre, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 183,2 millions \$, par rapport à 190,6 millions \$ en 2023. Cette diminution de 7,3 millions \$ des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles est attribuable à la diminution de 22,4 millions \$ du résultat net avant éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (rentrées) de fonds et à la diminution de 10,0 millions \$ de la variation nette de la provision pour conditions de retour, partiellement compensées par la hausse de 14,7 millions \$ des liquidités générées par la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel et à la hausse de 10,3 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels.

Pour le semestre, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont établis à 293,9 millions \$ comparativement à 385,6 millions \$ en 2023. La diminution de 91,7 millions \$ des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles est attribuable à la baisse de 56,5 millions \$ des liquidités générées par la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel, à la diminution de 30,2 millions \$ du résultat net avant éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (rentrées) de fonds, à la diminution de 8,9 million \$ de la variation nette de la provision pour conditions de retour, partiellement compensées par la hausse de 3,9 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels.

## Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 31,2 millions \$ au cours du deuxième trimestre, comparativement à 7,3 millions \$ en 2023, soit une augmentation de 24,0 millions \$. Pour le semestre, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement se sont établis à 60,0 millions \$ comparativement à 17,8 millions \$ en 2023, soit une augmentation de 42,2 millions \$. Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2024, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevées à 29,8 millions \$ et 79,0 millions \$, respectivement et consistent principalement en des entretiens d'aéronefs et en de l'équipement d'aéronefs, comparativement à 8,8 millions \$ et 19,3 millions \$ pour 2023. De plus, en 2024, un montant de 20,4 millions \$ a été reçu à titre de contrepartie nette en lien avec la cession de notre placement dans Desarrollo Transimar.

## Activités de financement

Pour le deuxième trimestre, les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement se sont établis à 78,0 millions \$ comparativement à 28,7 millions \$ en 2023, soit une augmentation de 49,3 millions \$. La Société a effectué des remboursements liés à ses obligations locatives de 42,2 millions \$, comparativement à 29,1 millions \$ pour 2023. La Société a également procédé à des remboursements liés à sa facilité de crédit subordonnée pour un montant total de 36,3 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2024.

Pour le semestre, ces activités ont utilisé des flux de trésorerie de 141,1 millions \$, comparativement à 69,0 millions \$ en 2023. La Société a effectué des remboursements liés à ses obligations locatives de 85,0 millions \$, comparativement à 69,5 millions \$ en 2023. La Société a également procédé à des remboursements liés à ses facilités de crédit pour un montant total de 57,0 millions \$ au cours du premier semestre de 2024.

## FINANCEMENT

### Financement du gouvernement du Canada

La Société bénéficie d'un accord avec le gouvernement du Canada qui lui a permis d'emprunter des liquidités de 743,3 millions \$ par l'intermédiaire du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE). Les facilités de crédit entièrement remboursables mises à disposition par la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada au titre du CUGE, se décomposent comme suit :

#### Financement garanti CUGE

Le 26 avril 2024, la Société a renégocié son entente de financement garantie CUGE d'un montant initial de principal de 78,0 millions \$, afin, entre autres, de prolonger la date d'échéance au 1<sup>er</sup> février 2026 (précédemment 29 avril 2025). La facilité de crédit est garantie au moyen d'une charge de premier rang grevant les actifs des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions, et porte maintenant intérêt au taux canadien moyen des opérations de pension à un jour (« taux CORRA ») à terme ajusté (précédemment au taux des acceptations bancaires), majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 30 avril 2024, les ratios financiers et conditions financières étaient respectés. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2024, la Société a effectué un remboursement de 11,0 millions \$, portant ainsi le solde de principal à rembourser à 41,4 millions \$ [52,4 millions \$ au 31 octobre 2023]. Au 30 avril 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité de crédit était pleinement utilisée et la valeur comptable s'élève à 41,4 millions \$ au 30 avril 2024 [51,9 millions \$ au 31 octobre 2023].

#### Financement non garanti CUGE

Un montant de 312,0 millions \$, sous forme de facilité de crédit non renouvelable et non garantie qui vient à échéance le 29 avril 2026. La facilité de crédit portait intérêt au taux de 5,0 % jusqu'au 31 décembre 2023. Elle porte maintenant intérêt au taux de 8,0 % jusqu'au 31 décembre 2024, augmentant de 2,0 % par an par la suite, avec possibilité de capitalisation des intérêts jusqu'au 31 décembre 2024. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Au 30 avril 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité de crédit était pleinement utilisée et la valeur comptable s'élève à 337,6 millions \$ au 30 avril 2024 [317,2 millions \$ au 31 octobre 2023].

Dans le contexte du montage financier initial lié au financement non garanti CUGE, la Société a émis un total de 13 000 000 bons de souscription visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions de la Société (sous réserve de certaines limites décrites ci-dessous), avec des clauses de rajustements habituels, à un prix d'exercice de 4,50 \$ par action (représentant le cours moyen pondéré en fonction du volume pour les cinq jours de bourse précédant l'émission des bons) au cours d'une période de 10 ans, ce qui représente 18,75% de l'engagement total disponible au titre du financement non garanti CUGE.

Le nombre d'actions pouvant être émis à la suite de l'exercice des bons de souscription ne pourra excéder 25 % des actions présentement émises et en circulation ni faire en sorte que le porteur détienne, à la suite de l'exercice des bons, 19,9 % ou plus des actions en circulation. Dans le cadre d'un exercice qui excéderait ces seuils, l'excédent sera payable en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice. Enfin, en cas de remboursement intégral du financement non garanti CUGE d'ici son échéance, Transat aura le droit de racheter la totalité des bons de souscription pour une contrepartie correspondant à leur juste valeur marchande. Les bons ne seront pas cessibles avant l'expiration de la période donnant lieu à l'exercice de ce droit de rachat. Par ailleurs, le détenteur des bons de souscription bénéficie également de droits d'inscription visant à faciliter la vente des actions sous-jacentes et des bons eux-mêmes (une fois la restriction au transfert tombée).

Au 30 avril 2024 et au 31 octobre 2023, un total de 13 000 000 bons de souscription étaient acquis en vertu des tirages effectués sur le financement non garanti CUGE et aucun bon de souscription n'avait été exercé.

En vertu des limites énoncées précédemment, si les 13 000 000 bons de souscription émis étaient exercés :

- un maximum de 9 691 826 bons de souscription pourraient être exercés via l'émission d'actions;
- 3 308 174 seraient payables en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice.

### **Facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage**

Un montant de 353,3 millions \$ sous forme de facilité de crédit non garantie afin d'offrir un remboursement aux voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1<sup>er</sup> février 2020 et pour lesquels un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Cette facilité de crédit vient à échéance le 29 avril 2028 et porte intérêt au taux de 1,22 %. Dans la mesure où le financement garanti CUGE et le financement non garanti CUGE n'auront pas été remboursés, cette facilité de crédit pourrait devenir immédiatement exigible en cas de défaut en vertu du financement CUGE, y compris advenant un changement de contrôle et ce, en l'absence d'une renonciation par les prêteurs à en faire valoir l'exigibilité ou advenant un changement de contrôle sans le consentement des prêteurs.

Au 30 avril 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité de crédit était pleinement utilisée. Au 30 avril 2024, la valeur comptable de la facilité de crédit s'élève à 217,8 millions \$ [205,2 millions \$ au 31 octobre 2023], et un montant de 134,2 millions \$ [146,6 millions \$ au 31 octobre 2023] est également comptabilisé à titre de subvention publique différée liée à ces prélèvements.

Dans le cadre de la mise en place de ces facilités de crédit, la Société a pris certains engagements, relatifs notamment :

- Au remboursement des voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1<sup>er</sup> février 2020, pour lequel un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Les remboursements ont commencé au début du mois de mai 2021. Conformément à l'accord conclu, pour être éligibles, les clients devaient faire connaître leur souhait d'être remboursés avant le 26 août 2021;
- À des restrictions s'appliquant aux dividendes, aux rachats d'actions et à la rémunération des hauts dirigeants;
- À un maintien du niveau d'emploi actif à hauteur de celui constaté au 28 avril 2021.

### **Autres facilités de crédit**

#### **Entente de crédit à terme rotatif**

Le 26 avril 2024, la Société a renégocié son entente de crédit à terme rotatif de 50,0 millions \$ aux fins de ses opérations afin, entre autres, de prolonger la date échéance au 1<sup>er</sup> février 2026 (précédemment au 29 avril 2025). Cette entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous réserve de l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'emprunts bancaires en dollars canadiens et en dollars américains. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte maintenant intérêt au taux CORRA à terme ajusté (précédemment au taux des acceptations bancaires) ou au taux de financement à un jour garanti en \$US, majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 30 avril 2024, les ratios financiers et conditions financières étaient respectés. Au 30 avril 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité était pleinement utilisée.

#### **Entente de crédit subordonnée**

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2024, la Société a procédé au remboursement par anticipation de son entente de crédit subordonnée aux fins de ses opérations qui venait à échéance le 29 avril 2025. Le montant des remboursements s'est élevé à 46,0 millions \$.

## Ententes hors bilan

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la Société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés et d'autres par voie de notes aux états financiers consolidés.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location liés aux aéronefs engagés non livrés, d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur
- Obligations d'achat

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, s'élevaient à environ 877,1 millions \$ au 30 avril 2024 [851,5 millions \$ au 31 octobre 2023] et se résument comme suit :

<b>ENTENTES HORS BILAN</b> (en milliers de dollars)	<b>Au</b> <b>30 avril 2024</b>	<b>Au</b> <b>31 octobre 2023</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Garanties</b>		
Lettres de crédit irrévocables	1 343	1 350
Contrats de cautionnement	789	797
<b>Contrats de location</b>		
Obligations en vertu de contrats de location	874 980	849 320
	<b>877 112</b>	<b>851 467</b>

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location sont établis afin de permettre à la Société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

La Société dispose, aux fins d'émissions de lettres de crédit, d'un crédit rotatif renouvelable annuellement, dont le montant s'élève à 74,0 millions \$. En vertu de cette entente, la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 30 avril 2024, un montant de 70,7 millions \$ [69,9 millions \$ au 31 octobre 2023] était utilisé, dont 31,2 millions \$ [29,8 millions \$ au 31 octobre 2023] pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera tirée.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit pour ses opérations anglaises, d'une ligne de crédit bancaire garantie par des dépôts de laquelle un montant de 1,3 million £ (2,2 millions \$) a été tiré.

Au 30 avril 2024, le montant des ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, avait augmenté de 25,6 millions \$ par rapport au 31 octobre 2023. Cette augmentation découle principalement de la signature d'ententes pour la location de trois Airbus A330 et de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur les loyers futurs, partiellement compensée par l'appréciation du dollar vis-à-vis le dollar américain.

Nous croyons que la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

## Endettement

La Société affiche une dette à long terme de 646,8 millions \$ ainsi que des obligations locatives de 1 136,2 millions \$ à l'état consolidé de la situation financière.

La dette totale de la Société s'élève à 1 943,5 millions \$ au 30 avril 2024, soit une baisse de 114,6 millions \$ comparativement au 31 octobre 2023. Cette baisse est principalement attribuable aux remboursements des obligations locatives et des dettes à long terme ainsi qu'à l'appréciation du dollar vis-à-vis le dollar américain.

La dette totale nette a diminué de 207,8 millions \$, passant de 1 622,4 millions \$ au 31 octobre 2023 à 1 414,6 millions \$ au 30 avril 2024. La diminution de notre dette totale nette est due à la baisse de notre dette totale et à l'augmentation de notre solde de trésorerie et équivalents de trésorerie.

## Actions en circulation

Au 30 avril 2024, il y avait trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 31 mai 2024, il y avait un total de 38 830 826 actions à droit de vote en circulation.

## Options d'achat d'actions

Au 31 mai 2024, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 375 904, dont 75 904 pouvaient être exercées.

## Bons de souscription

Au 30 avril 2024 et au 31 mai 2024, un total de 13 000 000 bons de souscription étaient émis. Au 30 avril 2024 et au 31 mai 2024, un total de 13 000 000 étaient acquis en vertu des tirages effectués sur la facilité de crédit et aucun bon de souscription n'avait été exercé.

## **8. AUTRES**

---

### **FLOTTE**

Au 30 avril 2024, la flotte permanente d'Air Transat compte treize Airbus A330 (332 ou 345 sièges), quinze Airbus A321LR (199 sièges) et huit Airbus A321ceo (199 sièges).

### **LITIGES**

Dans le cours normal des affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de chacun desdits litiges est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société, sous réserve du paragraphe qui suit. La Société détient une assurance responsabilité pour les administrateurs et les dirigeants ainsi qu'une assurance responsabilité professionnelle dont la couverture est habituellement suffisante pour payer les montants que la Société pourrait être tenue de verser dans le cadre de ces poursuites visant spécifiquement les administrateurs et les dirigeants, et non la Société. De plus, la Société détient une assurance responsabilité professionnelle et civile générale pour les poursuites reliées à des dommages non-corporels ou corporels subis. La Société s'est toujours défendue vigoureusement et entend continuer de le faire.

Depuis la pandémie de la COVID-19, la Société a fait l'objet d'un certain nombre de demandes d'autorisation d'exercer une action collective en lien avec le remboursement des dépôts clients pour les billets d'avion et des forfaits qui ont dû être annulés. Quoique certaines d'entre elles n'ont pas encore été résolues de manière définitive, la Société a procédé au remboursement de la presque totalité des clients, notamment depuis le mois d'avril 2021, grâce à la facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage. Ainsi, les demandes d'autorisation d'exercer une action collective encore en cours pourraient devenir sans objet. Nonobstant ce qui précède, la Société continuera à se défendre vigoureusement dans le cadre de ces dossiers. S'il advenait que la Société doive verser un montant en lien avec les actions collectives, l'effet défavorable du règlement serait comptabilisé à l'état consolidé des résultats et pourrait avoir un effet défavorable sur la trésorerie.

## 9. COMPTABILITÉ

---

Les méthodes comptables et modalités de calcul utilisées par la Société sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2023. Les méthodes comptables de la Société n'ont fait l'objet d'aucune modification significative depuis cette date.

### **MODIFICATION DE MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Modifications d'IAS 1 – Présentation des états financiers**

En janvier 2020, l'IASB a publié le document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants* qui apportait des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications visent à clarifier la manière dont une entité classe ses instruments d'emprunt et d'autres passifs financiers dont la date de règlement est incertaine en tant que courants ou non courants dans des circonstances particulières. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié des amendements au document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants*. Les amendements visent notamment à améliorer les informations qu'une entité fournit lorsque son droit de différer le règlement d'un passif est soumis au respect de clauses restrictives dans les douze mois suivant la date de clôture. Plus particulièrement, les amendements précisent que les clauses restrictives à respecter après la date de clôture n'affectent pas le classement des instruments d'emprunt ou d'autres passifs financiers en tant que courant ou non courant à la date de clôture. Les modifications obligent une société à divulguer des informations sur ces clauses restrictives dans les notes aux états financiers.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, et l'application anticipée est permise. Il est trop tôt pour déterminer si l'application de ces modifications pourrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société à la date d'adoption.



## 10. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

---

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a produit des attestations signées par la Présidente et cheffe de la direction et le Chef de la direction financière qui, entre autres choses, considèrent adéquates pour le 30 avril 2024 la conception :

- des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la Société et de ses filiales est dûment communiquée et que cette information est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation;
- du contrôle interne à l'égard de l'information financière [« CIIF »] qui fournit, selon les critères établis du cadre de contrôle COSO 2013, l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

La Présidente et cheffe de la direction et le Chef de la direction financière de la Société ont également effectué une évaluation afin de déterminer s'il y avait eu des changements apportés au CIIF au cours du trimestre clos le 30 avril 2024, qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante. Aucune modification significative de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

## 11. INDICATEURS CLÉS

---

À ce jour, les coefficients d'occupation de la période estivale, soit les troisième et quatrième trimestres, sont inférieurs de 2,1 points de pourcentage par rapport à la même date de l'exercice 2023, alors que les revenus aériens unitaires, exprimés en revenus par passager-mille (ou « yield »), sont inférieurs de 8,0 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Compte tenu des conditions du marché et de la disponibilité des avions, la Société a apporté un léger ajustement à sa prévision d'augmentation de la capacité disponible pour l'exercice 2024, la faisant passer de 13 % à 11 %.

**TRANSAT A.T. INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Non audités (en milliers de dollars canadiens)	Notes	Au 30 avril 2024 \$	Au 31 octobre 2023 \$
<b>ACTIFS</b>	<b>8</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		528 886	435 647
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	<b>3</b>	263 637	421 002
Clients et autres débiteurs	<b>4</b>	147 204	138 675
Impôts sur le résultat à recevoir		698	598
Stocks		40 262	33 735
Charges payées d'avance		52 422	38 113
Instruments financiers dérivés		19 254	38 321
Partie courante des dépôts	<b>5</b>	155 689	100 609
<b>Actifs courants</b>		<b>1 208 052</b>	<b>1 206 700</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	<b>3</b>	31 176	29 750
Dépôts	<b>5</b>	241 655	222 196
Actifs d'impôt différé		1 749	1 047
Immobilisations corporelles	<b>6</b>	1 065 943	1 083 109
Immobilisations incorporelles		13 637	14 771
Placement	<b>7</b>	—	11 797
<b>Actifs non courants</b>		<b>1 354 160</b>	<b>1 362 670</b>
		<b>2 562 212</b>	<b>2 569 370</b>
<b>PASSIFS</b>			
Fournisseurs et autres créditeurs		400 415	319 764
Impôts sur le résultat à payer		1 214	416
Dépôts de clients et revenus différés		896 874	754 176
Instruments financiers dérivés		8 097	17 158
Partie courante des obligations locatives	<b>8</b>	156 400	150 246
Passif lié aux bons de souscription	<b>9</b>	26 327	20 816
Partie courante de la provision pour conditions de retour	<b>10</b>	1 879	1 856
<b>Passifs courants</b>		<b>1 491 206</b>	<b>1 264 432</b>
Dette à long terme et obligations locatives	<b>8</b>	1 626 575	1 740 350
Subvention publique différée	<b>8</b>	134 182	146 634
Provision pour conditions de retour	<b>10</b>	180 869	175 976
Passif lié aux avantages du personnel		22 543	20 961
Passifs d'impôt différé		12	56
<b>Passifs non courants</b>		<b>1 964 181</b>	<b>2 083 977</b>
<b>CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)</b>			
Capital-actions	<b>11</b>	224 362	223 450
Provision pour paiements fondés sur des actions		16 184	16 329
Déficit		(1 123 816)	(1 008 452)
Montant cumulé des écarts de change		(9 905)	(10 366)
		<b>(893 175)</b>	<b>(779 039)</b>
		<b>2 562 212</b>	<b>2 569 370</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

Au nom du conseil d'administration,



Administratrice



Administratrice

**TRANSAT A.T. INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS**

Non audités (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Notes	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
		2024	2023	2024	2023
		\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>	<b>12</b>	<b>973 204</b>	<b>870 111</b>	<b>1 758 702</b>	<b>1 537 568</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Coûts liés à la prestation de services touristiques		366 994	307 516	636 092	533 344
Carburant d'aéronefs		150 574	154 624	285 993	291 839
Salaires et avantages du personnel		139 604	107 006	263 113	208 432
Frais de vente et de distribution		78 115	69 473	140 096	119 850
Frais d'aéroports et de navigation		48 321	41 525	94 356	78 277
Entretien d'aéronefs		38 082	34 783	95 160	73 408
Loyer d'aéronefs	8	4 614	3 836	11 401	5 823
Autres coûts aériens		71 105	60 420	133 704	105 916
Autres		34 297	30 075	62 730	54 317
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	7	—	(93)	(130)	(489)
Amortissement et dépréciation		54 748	42 763	104 912	83 871
Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise	7	—	—	(3 112)	—
Coûts de restructuration (renversement)	13	1 911	(557)	1 977	2 343
		<b>988 365</b>	<b>851 371</b>	<b>1 826 292</b>	<b>1 556 931</b>
<b>Résultat (perte) d'exploitation</b>		<b>(15 161)</b>	<b>18 740</b>	<b>(67 590)</b>	<b>(19 363)</b>
Coûts de financement	8	34 714	32 675	70 354	64 888
Revenus du financement		(12 807)	(11 445)	(25 832)	(19 823)
Variation de la juste valeur des dérivés		(4 978)	13 949	17 181	23 870
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	9	(6 236)	(3 234)	5 511	6 905
Perte (gain) de change		28 170	15 867	(13 957)	(6 962)
Gain sur cession de placement	7	—	—	(5 784)	—
Gain sur cession d'actifs	14	—	—	—	(2 511)
<b>Perte avant charge d'impôts</b>		<b>(54 024)</b>	<b>(29 072)</b>	<b>(115 063)</b>	<b>(85 730)</b>
<b>Impôts sur le résultat (récupération)</b>					
Exigibles		652	266	1 053	520
Différés		(289)	(158)	(752)	(460)
		<b>363</b>	<b>108</b>	<b>301</b>	<b>60</b>
<b>Perte nette de la période</b>		<b>(54 387)</b>	<b>(29 180)</b>	<b>(115 364)</b>	<b>(85 790)</b>
Perte par action	11				
De base		(1,40)	(0,76)	(2,99)	(2,25)
Diluée		(1,40)	(0,76)	(2,99)	(2,25)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

**TRANSAT A.T. INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**

Non audités (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
<b>Perte nette de la période</b>	<b>(54 387)</b>	(29 180)	<b>(115 364)</b>	(85 790)
<b>Autres éléments du résultat global</b>				
<b>Éléments qui seront reclassés en résultat net</b>				
Gain de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	843	1 904	461	1 169
Total des autres éléments du résultat global	843	1 904	461	1 169
<b>Résultat global de la période</b>	<b>(53 544)</b>	(27 276)	<b>(114 903)</b>	(84 621)

**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)**

Non audités (en milliers de dollars canadiens)	Capital- actions	Provision pour paiements fondés sur des actions	Déficit	Montant cumulé des écarts de change	Total des capitaux propres (négatifs)
<b>Solde au 31 octobre 2022</b>	221 924	16 092	(984 602)	(3 594)	(750 180)
Perte nette de la période	—	—	(85 790)	—	(85 790)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	1 169	1 169
Résultat global de la période	—	—	(85 790)	1 169	(84 621)
Émission sur le capital autorisé	726	—	—	—	726
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	112	—	—	112
<b>Solde au 30 avril 2023</b>	222 650	16 204	(1 070 392)	(2 425)	(833 963)
Résultat net de la période	—	—	60 498	—	60 498
Autres éléments du résultat global	—	—	1 442	(7 941)	(6 499)
Résultat global de la période	—	—	61 940	(7 941)	53 999
Émission sur le capital autorisé	800	—	—	—	800
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	125	—	—	125
<b>Solde au 31 octobre 2023</b>	223 450	16 329	(1 008 452)	(10 366)	(779 039)
Perte nette de la période	—	—	(115 364)	—	(115 364)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	461	461
Résultat global de la période	—	—	(115 364)	461	(114 903)
Émission sur le capital autorisé	912	—	—	—	912
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	(145)	—	—	(145)
<b>Solde au 30 avril 2024</b>	<b>224 362</b>	<b>16 184</b>	<b>(1 123 816)</b>	<b>(9 905)</b>	<b>(893 175)</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

**TRANSAT A.T. INC.**  
**TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Non audités (en milliers de dollars canadiens)	Notes	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
		2024	2023	2024	2023
		\$	\$	\$	\$
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>					
Perte nette de la période		(54 387)	(29 180)	(115 364)	(85 790)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds :					
Amortissement et dépréciation		54 748	42 763	104 912	83 871
Variation de la juste valeur des dérivés		(4 978)	13 949	17 181	23 870
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription		(6 236)	(3 234)	5 511	6 905
Perte (gain) de change		28 170	15 867	(13 957)	(6 962)
Gain sur cession de placement	7	—	—	(5 784)	—
Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise	7	—	—	(3 112)	—
Gain sur cession d'actifs	14	—	—	—	(2 511)
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	7	—	(93)	(130)	(489)
Intérêts capitalisés à la dette à long terme et aux obligations locatives		10 908	10 521	21 756	21 937
Impôts différés		(289)	(158)	(752)	(460)
Avantages du personnel		1 742	1 599	2 207	2 049
Charge liée aux paiements fondés sur des actions		50	56	(145)	112
		<b>29 728</b>	<b>52 090</b>	<b>12 323</b>	<b>42 532</b>
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel		<b>158 346</b>	<b>143 643</b>	<b>295 924</b>	<b>352 428</b>
Variation nette de la provision pour conditions de retour		(5 392)	4 596	6 840	15 779
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels		534	(9 770)	(21 169)	(25 092)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<b>183 216</b>	<b>190 559</b>	<b>293 918</b>	<b>385 647</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>					
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels		(29 821)	(8 802)	(78 980)	(19 283)
Contrepartie reçue pour la cession d'un placement, nette des frais de transaction	7	—	—	20 414	—
Diminution (augmentation) de la trésorerie et équivalents de trésorerie réservés		(1 426)	1 523	(1 426)	1 523
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(31 247)</b>	<b>(7 279)</b>	<b>(59 992)</b>	<b>(17 760)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>					
Remboursement des obligations locatives	8	(42 184)	(29 083)	(85 048)	(69 540)
Remboursement de la dette à long terme	8	(36 300)	—	(57 000)	—
Produit de l'émission d'actions	11	498	385	912	726
Coûts de transaction		—	—	—	(191)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>(77 986)</b>	<b>(28 698)</b>	<b>(141 136)</b>	<b>(69 005)</b>
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		1 617	1 268	449	2 145
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>75 600</b>	<b>155 850</b>	<b>93 239</b>	<b>301 027</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		453 286	467 712	435 647	322 535
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>		<b>528 886</b>	<b>623 562</b>	<b>528 886</b>	<b>623 562</b>
<b>Informations supplémentaires (présentées avec les activités opérationnelles)</b>					
Impôts sur les bénéfices récupérés, nets		(198)	(448)	(370)	(391)
Intérêts reçus		(13 502)	(11 445)	(25 877)	(19 823)
Intérêts payés		21 126	20 626	44 241	39 977

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

[Les montants sont exprimés en milliers \$ canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]  
[non audités]

## Note 1 Renseignements sur la Société

Transat A.T. inc. [la «Société»], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont transigées sous un seul symbole, soit « TRZ ».

Transat A.T. inc. est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages loisirs. Le cœur de son organisation est formé d'une compagnie aérienne loisir canadienne, offrant des destinations internationales et canadiennes, et est intégrée verticalement avec ses autres services de forfaits séjour, de distribution à travers un réseau dynamique d'agences de voyages et de services à valeur ajoutée offerts à destination.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés de Transat A.T. inc. pour le trimestre clos le 30 avril 2024 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 5 juin 2024.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier.

## Note 2 Principales méthodes comptables

### Base d'établissement

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Société et de ses filiales ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »], publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Sauf indication contraire, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Chacune des entités de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Les méthodes comptables et modalités de calcul dans ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels les plus récents. Les états financiers intermédiaires consolidés condensés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audité et les notes correspondantes faisant partie du rapport annuel de la Société de l'exercice clos le 31 octobre 2023.

Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers classés sous « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » qui ont été évalués à la juste valeur.

### Impôts sur le résultat

Au cours de l'exercice financier 2023, le gouvernement du Canada a proposé de mettre en œuvre les règles du Pilier 2 publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui seront applicables pour les exercices financiers ouverts à compter du 31 décembre 2023 (1<sup>er</sup> novembre 2024 pour la Société). Le modèle de règles du Pilier 2 prévoit la mise en œuvre d'un impôt minimal mondial de 15 % applicable aux grandes entreprises multinationales, dont l'application relève de chaque pays. Les règles du Pilier 2 ont été adoptées ou quasi adoptées dans certains des pays où la Société exerce ses activités. Le 2 mai 2024, le gouvernement du Canada a déposé le projet de loi C-69, qui inclut la Loi sur l'impôt minimum mondial mettant en œuvre le modèle de règles du Pilier 2. Les règles ne sont pas applicables pour le présent exercice financier et la Société évalue actuellement son exposition potentielle à l'impôt sur le résultat découlant de ces règles.

## Modification de méthodes comptables

### Modifications d'IAS 1 – Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a publié le document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants* qui apportait des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications visent à clarifier la manière dont une entité classe ses instruments d'emprunt et d'autres passifs financiers dont la date de règlement est incertaine en tant que courants ou non courants dans des circonstances particulières. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié des amendements au document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants*. Les amendements visent notamment à améliorer les informations qu'une entité fournit lorsque son droit de différer le règlement d'un passif est soumis au respect de clauses restrictives dans les douze mois suivant la date de clôture. Plus particulièrement, les amendements précisent que les clauses restrictives à respecter après la date de clôture n'affectent pas le classement des instruments d'emprunt ou d'autres passifs financiers en tant que courant ou non courant à la date de clôture. Les modifications obligent une société à divulguer des informations sur ces clauses restrictives dans les notes aux états financiers.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, et l'application anticipée est permise. Il est trop tôt pour déterminer si l'application de ces modifications pourrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société à la date d'adoption.

### Note 3 Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés

Au 30 avril 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 221 965 \$ [379 006 \$ au 31 octobre 2023] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus ou pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementation canadiens et avec les ententes commerciales de la Société avec certains fournisseurs de services de traitement de carte de crédit. De plus, elle inclut 72 848 \$, dont 31 176 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [71 746 \$ au 31 octobre 2023, dont 29 750 \$ hors de l'actif à court terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

### Note 4 Clients et autres débiteurs

	Au 30 avril 2024 \$	Au 31 octobre 2023 \$
Sommes à recevoir des processeurs de cartes de crédit	54 344	46 851
Encaisses bailleurs à recevoir	27 205	18 862
Sommes à recevoir de l'État	26 288	30 381
Créances-clients	9 816	11 308
Autres montants à recevoir	29 551	31 273
	<b>147 204</b>	<b>138 675</b>

### Note 5 Dépôts

	Au 30 avril 2024 \$	Au 31 octobre 2023 \$
Dépôts d'entretien aux bailleurs	196 079	179 997
Dépôts auprès des processeurs de cartes de crédit	147 154	92 064
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	46 063	43 711
Dépôts auprès de fournisseurs	8 048	7 033
	<b>397 344</b>	<b>322 805</b>
Moins tranche récupérable à moins d'un an	155 689	100 609
	<b>241 655</b>	<b>222 196</b>

## Note 6 Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives aéronefs \$	Équipement d'aéronefs \$	Équipement et mobilier de bureau \$	Terrain, édifice et améliorations locatives \$	Droit d'utilisation Flotte \$	Droit d'utilisation Immobilier et autres \$	Total \$
<b>Coût</b>							
<b>Solde au 31 octobre 2023</b>	105 491	161 874	39 506	16 746	1 674 883	113 832	2 112 332
Ajouts	1 999	28 374	1 406	27	53 910	135	85 851
Reclassement	—	—	(1 859)	1 859	—	—	—
Dispositions	—	—	(1)	—	(5 297)	—	(5 298)
Radiations	—	(2 906)	—	—	(18 361)	(2 298)	(23 565)
Écart de change	—	—	(47)	(52)	—	(2)	(101)
<b>Solde au 30 avril 2024</b>	107 490	187 342	39 005	18 580	1 705 135	111 667	2 169 219
<b>Amortissement cumulé</b>							
<b>Solde au 31 octobre 2023</b>	70 300	94 697	29 867	12 220	746 306	75 833	1 029 223
Amortissement	4 248	7 490	1 754	355	86 036	2 719	102 602
Dispositions	—	—	(1)	—	(4 899)	—	(4 900)
Radiations	—	(2 906)	—	—	(18 361)	(2 298)	(23 565)
Écart de change	—	—	(46)	(30)	—	(8)	(84)
<b>Solde au 30 avril 2024</b>	74 548	99 281	31 574	12 545	809 082	76 246	1 103 276
<b>Valeur comptable nette au 30 avril 2024</b>	32 942	88 061	7 431	6 035	896 053	35 421	1 065 943

	Améliorations locatives aéronefs \$	Équipement d'aéronefs \$	Équipement et mobilier de bureau \$	Terrain, édifice et améliorations locatives \$	Droit d'utilisation Flotte \$	Droit d'utilisation Immobilier et autres \$	Total \$
<b>Coût</b>							
<b>Solde au 31 octobre 2022</b>	105 911	142 270	46 843	63 209	1 415 370	111 449	1 885 052
Ajouts	1 179	19 683	4 143	397	281 821	4 027	311 250
Reclassement	—	—	(4 990)	4 990	—	—	—
Dispositions	(1 599)	(34)	(24)	(46 757)	(20 332)	—	(68 746)
Radiations	—	(45)	(6 456)	(4)	(1 976)	(1 686)	(10 167)
Dépréciation	—	—	—	(4 592)	—	—	(4 592)
Écart de change	—	—	(10)	(497)	—	42	(465)
<b>Solde au 31 octobre 2023</b>	105 491	161 874	39 506	16 746	1 674 883	113 832	2 112 332
<b>Amortissement cumulé</b>							
<b>Solde au 31 octobre 2022</b>	63 648	86 376	32 842	11 534	618 142	72 359	884 901
Amortissement	8 251	8 368	3 505	703	150 472	5 141	176 440
Dispositions	(1 599)	(2)	(15)	—	(20 332)	—	(21 948)
Radiations	—	(45)	(6 456)	(4)	(1 976)	(1 686)	(10 167)
Écart de change	—	—	(9)	(13)	—	19	(3)
<b>Solde au 31 octobre 2023</b>	70 300	94 697	29 867	12 220	746 306	75 833	1 029 223
<b>Valeur comptable nette au 31 octobre 2023</b>	35 191	67 177	9 639	4 526	928 577	37 999	1 083 109



## Note 7 Placement

La variation du placement dans Desarrollo Transimar, se présente comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2023	11 797
Quote-part du résultat net	130
Reprise de dépréciation	3 112
Écart de conversion	(409)
Disposition	(14 630)
<b>Solde au 30 avril 2024</b>	<b>—</b>

Le 9 janvier 2024, la Société a clôturé l'accord de vente et d'achat de sa participation de 50 % dans Desarrollo Transimar, une société mexicaine exploitant un hôtel, le Marival Armony Luxury Resort & Spa, à son coactionnaire. La transaction, d'un montant ferme de 15 500 \$ US [20 749 \$], a été réglée en espèces à la clôture de la transaction. La valeur du placement à cette date était de 14 630 \$. La Société a enregistré un gain sur cession de placement de 5 784 \$, net des frais de transaction de 335 \$.

## Note 8 Dette à long terme et obligations locatives

Le tableau suivant présente les échéances et les taux d'intérêt moyens pondérés liés à la dette à long terme et aux obligations locatives aux 30 avril 2024 et 31 octobre 2023. La partie courante des obligations locatives inclut des paiements de loyers différés liés aux baux d'aéronefs de 34 387 \$ [34 011 \$ au 31 octobre 2023] :

	Échéance finale	Taux d'intérêt effectif moyen pondéré %	Au 30 avril 2024 \$	Au 31 octobre 2023 \$
<b>Dette à long terme</b>				
Financement garanti - CUGE	2026	9,84	41 400	51 858
Financement non garanti - CUGE	2026	13,27	337 646	317 222
Facilité de crédit non garantie - Crédits voyage	2028	14,00	217 768	205 178
Entente de crédit à terme rotatif	2026	9,79	50 000	49 593
Entente de crédit subordonnée	2025	15,24	—	45 294
<b>Dette à long terme</b>		<b>13,03</b>	<b>646 814</b>	<b>669 145</b>
<b>Obligations locatives</b>				
Flotte	2024-2035	6,33	1 096 034	1 178 764
Immobilier et autres	2024-2037	5,59	40 127	42 687
<b>Obligations locatives</b>		<b>6,30</b>	<b>1 136 161</b>	<b>1 221 451</b>
<b>Total dette à long terme et obligations locatives</b>		<b>8,74</b>	<b>1 782 975</b>	<b>1 890 596</b>
Partie courante des obligations locatives			(156 400)	(150 246)
<b>Dette à long terme et obligations locatives</b>			<b>1 626 575</b>	<b>1 740 350</b>

## Financement du gouvernement du Canada

La Société bénéficie d'un accord avec le gouvernement du Canada qui lui a permis d'emprunter des liquidités de 743 300 \$ par l'intermédiaire du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE). Les facilités de crédit entièrement remboursables mises à disposition par la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada au titre du CUGE, se décomposent comme suit :

### Financement garanti CUGE

Le 26 avril 2024, la Société a renégocié son entente de financement garantie CUGE d'un montant initial de principal de 78 000 \$, afin, entre autres, de prolonger la date d'échéance au 1<sup>er</sup> février 2026 (précédemment 29 avril 2025). La facilité de crédit est garantie au moyen d'une charge de premier rang grevant les actifs des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions, et porte maintenant intérêt au taux canadien moyen des opérations de pension à un jour (« taux CORRA ») à terme ajusté (précédemment au taux des acceptations bancaires), majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 30 avril 2024, les ratios financiers et conditions financières étaient respectés. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2024, la Société a effectué un remboursement de 11 000 \$, portant ainsi le solde de principal à rembourser à 41 400 \$ [52 400 \$ au 31 octobre 2023]. Au 30 avril 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité de crédit était pleinement utilisée et la valeur comptable s'élève à 41 400 \$ au 30 avril 2024 [51 858 \$ au 31 octobre 2023].

La Société a conclu que les modifications liées au prolongement de la date d'échéance et au taux de référence n'étaient pas substantielles telles que définies par IFRS 9, Instruments financiers. Comme ce passif financier à taux variable a initialement été comptabilisé à un montant égal au principal à rembourser à l'échéance, une nouvelle estimation des paiements futurs n'a pas eu d'effet sur la valeur comptable du passif. Aucun ajustement n'a été comptabilisé au 30 avril 2024 en lien avec ces amendements.

### Financement non garanti CUGE

Un montant de 312 000 \$, sous forme de facilité de crédit non renouvelable et non garantie qui vient à échéance le 29 avril 2026. La facilité de crédit portait intérêt au taux de 5,0 % jusqu'au 31 décembre 2023. Elle porte maintenant intérêt au taux de 8,0 % jusqu'au 31 décembre 2024, augmentant de 2,0 % par an par la suite, avec possibilité de capitalisation des intérêts jusqu'au 31 décembre 2024. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible.

Au 30 avril 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité de crédit était pleinement utilisée et la valeur comptable s'élève à 337 646 \$ au 30 avril 2024 [317 222 \$ au 31 octobre 2023].

Dans le contexte du montage financier, la Société a émis un total de 13 000 000 bons de souscription [note 9] en lien avec le financement non garanti - CUGE.

### Facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage

Un montant de 353 300 \$ sous forme de facilité de crédit non garantie afin d'offrir un remboursement aux voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1<sup>er</sup> février 2020 et pour lesquels un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Cette facilité de crédit vient à échéance le 29 avril 2028 et porte intérêt au taux de 1,22 %. Dans la mesure où le financement garanti CUGE et le financement non garanti CUGE n'auront pas été remboursés, cette facilité de crédit pourrait devenir immédiatement exigible en cas de défaut en vertu du financement CUGE, y compris advenant un changement de contrôle et ce, en l'absence d'une renonciation par les prêteurs à en faire valoir l'exigibilité ou advenant un changement de contrôle sans le consentement des prêteurs.

Au 30 avril 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité de crédit était pleinement utilisée. Au 30 avril 2024, la valeur comptable de la facilité de crédit s'élève à 217 768 \$ [205 178 \$ au 31 octobre 2023], et un montant de 134 182 \$ [146 634 \$ au 31 octobre 2023] est également comptabilisé à titre de subvention publique différée liée à ces prélèvements. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2024, un montant de 12 526 \$ a été reconnu à titre de produits tirés des subventions publiques en déduction des coûts de financement.

Dans le cadre de la mise en place de ces facilités de crédit, la Société a pris certains engagements, relatifs notamment :

- Au remboursement des voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1<sup>er</sup> février 2020, pour lequel un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Les remboursements ont commencé au début du mois de mai 2021. Conformément à l'accord conclu, pour être éligibles, les clients devaient faire connaître leur souhait d'être remboursés avant le 26 août 2021;
- À des restrictions s'appliquant aux dividendes, aux rachats d'actions et à la rémunération des hauts dirigeants;
- À un maintien du niveau d'emploi actif à hauteur de celui constaté au 28 avril 2021.

## **Autres facilités de crédit**

### **Entente de crédit à terme rotatif**

Le 26 avril 2024, la Société a renégocié son entente de crédit à terme rotatif de 50 000 \$ aux fins de ses opérations afin, entre autres, de prolonger la date d'échéance au 1<sup>er</sup> février 2026 (précédemment au 29 avril 2025). Cette entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous réserve de l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'emprunts bancaires en dollars canadiens et en dollars américains. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte maintenant intérêt au taux CORRA à terme ajusté (précédemment au taux des acceptations bancaires) ou au taux de financement à un jour garanti en \$US, majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 30 avril 2024, les ratios financiers et conditions financières étaient respectés. Au 30 avril 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité était pleinement utilisée.

La Société a conclu que les modifications liées au prolongement de la date d'échéance et au taux de référence n'étaient pas substantielles telles que définies par IFRS 9, Instruments financiers. Comme ce passif financier à taux variable a initialement été comptabilisé à un montant égal au principal à rembourser à l'échéance, une nouvelle estimation des paiements futurs n'a pas eu d'effet sur la valeur comptable du passif. Aucun ajustement n'a été comptabilisé au 30 avril 2024 en lien avec ces amendements.

### **Entente de crédit subordonnée**

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2024, la Société a procédé au remboursement par anticipation de son entente de crédit subordonnée aux fins de ses opérations qui venait à échéance le 29 avril 2025. Le montant des remboursements s'est élevé à 46 000 \$.

### **Entente de crédit rotatif - Lettres de crédit**

La Société dispose, aux fins d'émissions de lettres de crédit, d'un crédit rotatif renouvelable annuellement, dont le montant s'élève à 74 000 \$. En vertu de cette entente, la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 30 avril 2024, un montant de 70 660 \$ était utilisé [69 855 \$ au 31 octobre 2023] dont 31 176 \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera tirée.

## Coûts de financement

La charge d'intérêt pour les périodes terminées les 30 avril 2024 et 2023 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Charge d'intérêt liée aux obligations locatives	17 115	14 557	34 694	29 525
Charge d'intérêt sur la dette à long terme	15 234	16 296	30 971	32 056
Charge de désactualisation de la provision pour conditions de retour	1 578	1 216	3 422	2 518
Autres intérêts	787	606	1 267	789
<b>Coûts de financement</b>	<b>34 714</b>	<b>32 675</b>	<b>70 354</b>	<b>64 888</b>

## Charge de loyer

La charge de loyer pour les périodes terminées les 30 avril 2024 et 2023 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Paiements de loyer variables	1 817	1 817	5 759	3 510
Baux à court terme	2 797	2 019	5 642	2 313
<b>Loyer d'aéronefs</b>	<b>4 614</b>	<b>3 836</b>	<b>11 401</b>	<b>5 823</b>
Paiements de loyer variables	273	11	273	528
Baux à court terme	2 422	1 171	4 389	2 251
Baux liés à des actifs de faible valeur	78	93	159	186
	<b>7 387</b>	<b>5 111</b>	<b>16 222</b>	<b>8 788</b>

## Flux de trésorerie liés aux obligations locatives

Les flux de trésorerie liés aux remboursements des obligations locatives pour le semestre terminé le 30 avril 2024 sont présentés dans le tableau suivant :

	Flux de trésorerie \$	Variations sans effet sur la trésorerie \$	Total \$
<b>Solde au 31 octobre 2023</b>			1 221 451
Remboursements	(85 048)	2 404	(82 644)
Nouvelles obligations locatives (nouveaux contrats et amendements)	—	9 537	9 537
Portion intérêts des paiements de loyer différés	—	1 105	1 105
Résiliations de baux	—	(393)	(393)
Écart de change	—	(12 895)	(12 895)
<b>Solde au 30 avril 2024</b>	<b>(85 048)</b>	<b>(242)</b>	<b>1 136 161</b>

## Analyse des échéances

Les obligations de remboursement du capital et des intérêts liés à la dette à long terme et aux obligations locatives au 30 avril 2024 s'établissent comme suit. Les intérêts sur la dette à long terme incluent seulement les intérêts dus au 30 avril 2024. Les obligations locatives en dollars américains sont convertis au taux de clôture USD/CAD de 1,3749 au 30 avril 2024 :

Exercice se terminant le 31 octobre	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Obligations liées à la dette à long terme</b>	—	—	<b>429 046</b>	—	<b>217 768</b>	—	<b>646 814</b>
Flotte	106 536	208 185	180 594	167 701	154 974	582 954	<b>1 400 944</b>
Immobilier et autres	3 718	4 310	4 123	5 655	5 043	30 189	<b>53 038</b>
<b>Obligations locatives</b>	<b>110 254</b>	<b>212 495</b>	<b>184 717</b>	<b>173 356</b>	<b>160 017</b>	<b>613 143</b>	<b>1 453 982</b>
<b>Total</b>	<b>110 254</b>	<b>212 495</b>	<b>613 763</b>	<b>173 356</b>	<b>377 785</b>	<b>613 143</b>	<b>2 100 796</b>

La note 6 présente l'information requise en vertu des actifs liés aux droits d'utilisation et à l'amortissement. La note 15 présente l'information en vertu des contrats de location d'aéronefs qui seront livrés au cours des prochaines années.

## Note 9 Passif lié aux bons de souscription

Dans le contexte du montage financier initial lié au financement non garanti CUGE [note 8], le 29 avril 2021, la Société a émis au gouvernement du Canada un total de 13 000 000 bons de souscription visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions de la Société (sous réserve de certaines limites décrites ci-dessous), avec des clauses de rajustements habituels, à un prix d'exercice de 4,50 \$ par action, exerçables au cours d'une période de 10 ans, ce qui représente 18,75% de l'engagement total disponible au titre du financement non garanti CUGE.

Le nombre d'actions pouvant être émis à la suite de l'exercice des bons de souscription ne pourra excéder 25 % des actions présentement émises et en circulation ni faire en sorte que le porteur détienne, à la suite de l'exercice des bons, 19,9 % ou plus des actions en circulation. Dans le cadre d'un exercice qui excéderait ces seuils, l'excédent sera payable en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice. Enfin, en cas de remboursement intégral du financement non garanti CUGE d'ici son échéance, Transat aura le droit de racheter la totalité des bons de souscription pour une contrepartie correspondant à leur juste valeur marchande. Les bons ne seront pas cessibles avant l'expiration de la période donnant lieu à l'exercice de ce droit de rachat. Par ailleurs, le détenteur des bons de souscription bénéficie également de droits d'inscription visant à faciliter la vente des actions sous-jacentes et des bons eux-mêmes (une fois la restriction au transfert tombée).

Au 30 avril 2024 et au 31 octobre 2023, un total de 13 000 000 bons de souscription étaient acquis en vertu des tirages effectués sur le financement non garanti CUGE et aucun bon de souscription n'avait été exercé.

En vertu des limites énoncées précédemment, si les 13 000 000 bons de souscription émis étaient exercés :

- un maximum de 9 691 826 bons de souscription pourraient être exercés via l'émission d'actions;
- 3 308 174 seraient payables en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice.

De plus, en ce qui a trait aux 9 691 826 bons de souscription, par consentement mutuel, les parties peuvent régler leur exercice via un règlement en espèces. Dans la mesure où les actions de Transat sont cotées sur un marché organisé, la Société pourrait aussi choisir de régler l'exercice de ces mêmes 9 691 826 bons de souscription sur une base nette en actions, c'est-à-dire en émettant des actions sur la base du différentiel entre le cours au marché de l'action de Transat et le prix d'exercice des bons de souscription.

Étant donnée l'existence des mécanismes de règlement nets en trésorerie ou en actions, les bons de souscription sont comptabilisés à titre d'instruments financiers dérivés au passif de la Société. À la date d'émission, selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, la juste valeur des 13 000 000 bons de souscription émis le 29 avril 2021 a été estimée à 41 491 \$ et comptabilisée à titre de passif. La Société a utilisé un taux d'intérêt sans risque de 1,66 %, une volatilité prévue de 55,8 % et une durée contractuelle de 10 ans dans son modèle.

La juste valeur initiale des bons de souscription a initialement été comptabilisée à l'actif à titre de coûts de financement reportés associés au financement non garanti CUGE. Lors des tirages sur le financement non garanti CUGE, les coûts de financement reportés comptabilisés à l'actif ont été appliqués en réduction de la valeur comptable initiale des passifs constatés, au pro-rata des montants tirés. L'escompte qui en a découlé fait partie de la détermination du taux effectif de chaque tirage en conjonction avec les flux de trésorerie prévus pour le remboursement des tirages.

Le passif lié aux bons de souscription est réévalué à la fin de chaque période à la juste valeur par le biais du résultat net. Il est classé au niveau 3 dans la hiérarchie de juste valeur.

À chaque date de clôture, la juste valeur du passif lié aux bons de souscription est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation de Black-Scholes, qui utilise des données importantes non basées sur des données de marché observables, d'où leur considération au niveau 3.

La variation du passif lié aux bons de souscription se détaille comme suit :

	Semestre clos le 30 avril 2024	Exercice clos le 31 octobre 2023
	\$	\$
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>20 816</b>	24 360
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription annulés	—	(8 881)
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	<b>5 511</b>	5 337
<b>Solde de fermeture</b>	<b>26 327</b>	20 816

Pour réévaluer le passif lié aux bons de souscription, classé de niveau 3, la Société a utilisé un modèle d'évaluation de Black-Scholes. Au 30 avril 2024, la principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue, laquelle est estimée à 57,5 %. Une augmentation de 5,0 % de la volatilité prévue dans le modèle d'évaluation provoquerait une augmentation totale de 1 025 \$ du passif lié aux bons de souscription au 30 avril 2024.

## Note 10 Provison pour conditions de retour

La provision pour conditions de retour est liée aux obligations contractuelles de retourner les aéronefs et les moteurs loués à la fin des baux dans des conditions d'entretien pré-déterminées. La variation de la provision pour conditions de retour se détaille comme suit :

	Semestre clos le 30 avril 2024	Exercice clos le 31 octobre 2023
	\$	\$
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>177 832</b>	154 772
Provisions supplémentaires	<b>10 726</b>	30 934
Changements d'estimations	<b>(2 430)</b>	(17 371)
Montants inutilisés repris	<b>(4 878)</b>	—
Charge de désactualisation	<b>3 422</b>	5 341
Perte (gain) de change	<b>(1 924)</b>	4 156
<b>Solde de fermeture</b>	<b>182 748</b>	177 832
Provisions courantes	<b>1 879</b>	1 856
Provisions non courantes	<b>180 869</b>	175 976
<b>Solde de fermeture</b>	<b>182 748</b>	177 832

Les changements d'estimations incluent notamment les modifications au taux d'inflation à appliquer aux coûts actuels estimés et au taux d'actualisation de la provision pour conditions de retour.

## **Note 11      Capitaux propres**

### **Capital-actions autorisé**

#### **Actions à droit de vote variable de catégorie A**

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la Loi sur les transports au Canada [«LTC»], lesquelles détiennent une voix par action à toute assemblée des actionnaires sujet à une réduction automatique des droits de vote qui y sont rattachés dans l'éventualité où i) tout non-Canadien, individuellement ou avec des personnes du même groupe détient plus de 25 % des voix exprimées, ii) tout non-Canadien autorisé à fournir un service aérien dans tout territoire (au total) détient plus de 25 % des voix exprimées, ou iii) les voix qui seraient exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A seraient de plus de 49 %. Si une des limitations applicables susmentionnées est dépassée, les votes qui devraient être attribués aux porteurs d'actions de catégorie A seront attribués comme suit :

- d'abord, le cas échéant, il y aura une réduction des droits de vote de tout non-Canadien individuel (y compris un non-Canadien autorisé à fournir un service aérien) dont les votes totalisent plus de 25 % des votes, et ce, de manière à ce que ledit porteur non-Canadien ne puisse jamais être porteur de plus de 25 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées à une assemblée;
- ensuite, le cas échéant, et une fois que la répartition au prorata telle que décrite ci-haut est effectuée, une réduction proportionnelle supplémentaire sera effectuée des droits de vote de tous les porteurs d'actions de catégorie A non-Canadiens autorisés à fournir un service aérien, et ce, de manière à ce que lesdits porteurs non-Canadiens ne puissent jamais être porteurs de votes totalisant plus de 25 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées, toutes catégories confondues, à une assemblée;
- enfin, le cas échéant, et une fois que les deux répartitions au prorata décrites ci-haut ont été effectuées, une réduction proportionnelle sera effectuée des droits de vote de tous les porteurs d'actions de catégorie A, et ce, de manière à ce que tous les porteurs non-Canadiens d'actions de catégorie A ne puissent jamais être porteurs de votes totalisant plus de 49 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées, toutes catégories confondues, à une assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue ou contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

#### **Actions à droit de vote de catégorie B**

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

#### **Actions privilégiées**

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

## Capital-actions émis et en circulation

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
<b>Solde au 31 octobre 2022</b>	38 012 144	221 924
Émission de la trésorerie	477 214	1 526
<b>Solde au 31 octobre 2023</b>	38 489 358	223 450
Émission de la trésorerie	277 949	912
<b>Solde au 30 avril 2024</b>	38 767 307	224 362

Au 30 avril 2024, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 2 103 487 et à 36 663 820 [2 717 825 et 35 771 533 au 31 octobre 2023].

## Régime d'options d'achat d'actions

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2023	425 904	5,32
Attribuées	100 000	3,90
Renoncées	(150 000)	4,61
<b>Solde au 30 avril 2024</b>	<b>375 904</b>	<b>5,22</b>
<b>Options pouvant être exercées au 30 avril 2024</b>	<b>75 904</b>	<b>10,24</b>

## Bons de souscription

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2024, aucun exercice de bons de souscription n'a eu lieu. Conséquemment, la Société n'a émis aucune action en lien avec l'exercice de bons de souscription [note 9].

## Résultat par action

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2024	2023	2024	2023
(en milliers, sauf les montants par action)	\$	\$	\$	\$
<b>NUMÉRATEUR</b>				
Résultat net servant au calcul du résultat de base par action	(54 387)	(29 180)	(115 364)	(85 790)
Effet de la conversion présumée des bons de souscription	(6 236)	(3 234)	5 511	6 905
Retrancher l'effet antidilutif	6 236	3 234	(5 511)	(6 905)
Résultat net servant au calcul du résultat dilué par action	(54 387)	(29 180)	(115 364)	(85 790)
<b>DÉNOMINATEUR</b>				
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	38 713	38 222	38 645	38 153
<b>Effet des titres potentiellement dilutifs</b>				
Options d'achat d'actions	7	—	5	—
Retrancher l'effet antidilutif	(7)	—	(5)	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	38 713	38 222	38 645	38 153
<b>Perte par action</b>				
De base	(1,40)	(0,76)	(2,99)	(2,25)
Diluée	(1,40)	(0,76)	(2,99)	(2,25)



Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2024, un total de 225 904 et 325 904, respectivement d'options d'achat d'actions en circulation et les 9 691 826 bons de souscription acquis pouvant être exercés via l'émission d'action ont été exclus du calcul puisque leur prix d'exercice était supérieur au cours moyen des actions pour la période [456 034 options d'achat d'actions et 9 569 014 bons de souscription pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2023].

## Note 12 Information supplémentaire sur les revenus

### Ventilation des revenus tirés de contrats avec des clients

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique et dessert deux principaux marchés qui représentent également ses deux principales lignes de produits, soit le marché transatlantique et le marché Amérique, qui inclut les routes Sud. Le tableau ci-dessous présente la ventilation par marché des revenus des contrats avec des clients :

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
<b>Clients</b>				
Amérique	858 396	771 750	1 534 218	1 342 133
Transatlantique	105 527	92 579	212 012	184 297
<b>Autres</b>	9 281	5 782	12 472	11 138
<b>Total des revenus</b>	<b>973 204</b>	<b>870 111</b>	<b>1 758 702</b>	<b>1 537 568</b>

## Note 13 Coûts de restructuration

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
<b>Coûts de restructuration</b>				
Indemnités de départ	1 848	(557)	1 848	2 343
Coûts de réinstallation du personnel	63	—	129	—
	<b>1 911</b>	<b>(557)</b>	<b>1 977</b>	<b>2 343</b>

La variation de la provision pour indemnités de départ, qui est incluse dans le solde du poste Fournisseurs et autres créditeurs, se détaille comme suit:

	Semestre clos le 30 avril 2024	Exercice clos le 31 octobre 2023
	\$	\$
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>1 151</b>	<b>2 015</b>
Utilisation de la provision	(1 269)	(3 858)
Provisions supplémentaires	1 848	3 551
Montants inutilisés repris	—	(557)
<b>Solde de fermeture</b>	<b>1 730</b>	<b>1 151</b>

## Note 14 Gain sur cession d'actifs

Le gain sur cession d'actifs est lié à la cession d'actifs et à la résiliation de contrats de location.

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2023, le gain sur cession d'actif de 2 511 \$ est dû au retour au bailleur d'un Boeing 737-800. Ce gain résulte principalement du renversement du solde d'obligations locatives y afférent. La valeur comptable des actifs liés au droit d'utilisation pour ce bail d'aéronef avait été entièrement dépréciée au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

## Note 15 Engagements et éventualités

### Contrats de location et autres engagements

Au 30 avril 2024, la Société est partie à des engagements pour la location de quatre Airbus A321LR et trois Airbus A330 dont les livraisons sont prévues en 2024 et de quatre Airbus A321XLR à être livrés entre 2025 et 2027. La Société a aussi des contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur, ainsi que des obligations d'achat, en vertu de divers contrats avec des fournisseurs, notamment en lien avec les contrats de service informatique, effectuées dans le cours normal des affaires. Le tableau suivant présente les paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location d'aéronefs qui seront livrés au cours des prochaines années et des contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur, ainsi que les obligations d'achat :

Exercice se terminant le 31 octobre	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	et plus \$	
Contrats de location (aéronefs et autres)	10 642	40 837	61 029	73 003	76 032	613 437	874 980
Obligations d'achat	8 036	12 129	5 931	5 821	1 701	—	33 618
	<b>18 678</b>	<b>52 966</b>	<b>66 960</b>	<b>78 824</b>	<b>77 733</b>	<b>613 437</b>	<b>908 598</b>

### Litiges

Dans le cours normal des affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de chacun desdits litiges est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société, sous réserve du paragraphe qui suit. La Société détient une assurance responsabilité pour les administrateurs et les dirigeants ainsi qu'une assurance responsabilité professionnelle dont la couverture est habituellement suffisante pour payer les montants que la Société pourrait être tenue de verser dans le cadre de ces poursuites visant spécifiquement les administrateurs et les dirigeants, et non la Société. De plus, la Société détient une assurance responsabilité professionnelle et civile générale pour les poursuites reliées à des dommages non-corporels ou corporels subis. La Société s'est toujours défendue vigoureusement et entend continuer de le faire.

Depuis la pandémie de la COVID-19, la Société a fait l'objet d'un certain nombre de demandes d'autorisation d'exercer une action collective en lien avec le remboursement des dépôts clients pour les billets d'avion et des forfaits qui ont dû être annulés. Quoique certaines d'entre elles n'ont pas encore été résolues de manière définitive, la Société a procédé au remboursement de la presque totalité des clients, notamment depuis le mois d'avril 2021, grâce à la facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage. Ainsi, les demandes d'autorisation d'exercer une action collective encore en cours pourraient devenir sans objet. Nonobstant ce qui précède, la Société continuera à se défendre vigoureusement dans le cadre de ces dossiers. S'il advenait que la Société doive verser un montant en lien avec les actions collectives, l'effet défavorable du règlement serait comptabilisé à l'état consolidé des résultats et pourrait avoir un effet défavorable sur la trésorerie.

### Autre

De temps à autre, la Société fait l'objet de vérifications par les autorités fiscales qui soulèvent des questions quant au traitement fiscal de certaines transactions. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, les réclamations ou risques fiscaux dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisés par la Société selon la meilleure estimation possible du montant de la perte.

## **Note 16**      **Garanties**

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, la perte ou l'endommagement de biens, les réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et le passif environnemental.

Les notes 4, 14, 17 et 24 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2023 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

### **Contrats de location**

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la Société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

### **Contrats de cautionnement**

La Société a signé des contrats de cautionnement avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces contrats de cautionnement, la Société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces contrats sont généralement émis pour un an et sont renouvelables.

La Société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la Société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 30 avril 2024, le montant total de ces garanties non gagées par des dépôts s'élevait à 789 \$. Il ne s'est jamais produit que la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 30 avril 2024, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

## **Note 17**      **Informations sectorielles**

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique. Les produits des activités ordinaires ainsi que les actifs non courants hors Amérique ne sont pas significatifs. Ainsi, les états consolidés des résultats et les états consolidés de la situation financière incluent toutes les informations requises.

